



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
À L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Lundi 11 juin 1973

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous remercions Votre Excellence des aimables paroles qu'elle vient de Nous adresser et Nous sommes heureux de vous dire combien Nous sommes sensible à l'hommage délicat et aux nobles propos que vous exprimez, au moment où vous inaugurez votre haute fonction d'Ambassadeur de la République tunisienne près le Saint-Siège.

Nous agréons aussi avec une particulière satisfaction les sentiments cordiaux de Son Excellence Monsieur le Président Habib Bourguiba, dont vous vous êtes fait l'interprète, et Nous vous confions le soin de lui renouveler dès maintenant les vœux que Nous formons pour sa personne comme pour le peuple tunisien qui Nous est cher.

Nous savons les efforts que déploient la République de Tunisie et ses dirigeants pour faire prévaloir l'idéal de paix dans la justice que vous avez si justement souligné. A cette œuvre de concorde, la communauté chrétienne de votre pays se préoccupe de coopérer pleinement. Comme Nous le rappelions en recevant votre prédécesseur, le premier Ambassadeur de Tunisie près le Saint-Siège, l'expression authentique de la foi chrétienne conduit, dans une estime sincère et une volonté de dialogue, à contribuer de manière désintéressée, conformément à l'enseignement de l'Évangile, à la promotion culturelle et spirituelle de tous. Quand il s'agit de bâtir une civilisation, le respect des valeurs morales et de la dignité humaine, auxquelles vous vous êtes référé, ont une place de choix.

La poursuite du progrès social dans la justice et la concorde réclame, à notre époque, un autre souci chez ceux qui assurent la lourde tâche de gouverner leur propre pays. Les rapports de plus

en plus étroits entre les peuples imposent l'obligation d'unir les efforts de tous pour assurer la paix et la stabilité de la communauté mondiale. C'est un objectif toujours à reprendre, même s'il semble parfois se heurter à des difficultés insurmontables. Nous pensons qu'avec la grâce de Dieu et la bonne volonté des hommes, la paix est possible. Elle doit être le fruit de négociations qui tiennent compte des droits des personnes, des minorités et des peuples. Et Nous sommes heureux que votre Gouvernement manifeste son intérêt pour cette voie de la sagesse et ne craigne pas de s'en inspirer dans son action diplomatique.

Nous espérons que, grâce à la contribution de Votre Excellence, les bons rapports inaugurés entre la République tunisienne et le Saint-Siège se développeront pour le plus grand bien de tous. Nous formons les meilleurs vœux pour l'accomplissement de la mission qui vous est aujourd'hui confiée et Nous implorons de grand cœur sur votre personne, sur les vôtres et sur tout le peuple tunisien, l'assistance du Dieu tout-puissant.

*AAS 65 (1973), p.369-370;

Insegnamenti di Paolo VI, vol. XI, p.588-589;

L'Attività della Santa Sede 1973, p.214;

OR 12.6.1973 p.1;

ORf n.25 p.2.